



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 septembre 2023

### **Décision de l'Autorité de la Concurrence : réaction du Groupe ADP**

**Le Groupe ADP prend acte de la décision de l'Autorité de la concurrence autorisant la création d'une société commune de plein exercice - Extime Food & Beverage Paris -, conjointement contrôlée par Aéroports de Paris et la société Select Service Partner, dédiée à la gestion des points de vente de restauration à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.**

*"Nous nous félicitons de l'issue favorable de nos échanges avec l'Autorité de la Concurrence. Cette nouvelle étape va permettre à Extime Food & Beverage Paris de bâtir un portefeuille d'enseignes de restauration fort, en adéquation avec les attentes actuelles des consommateurs mais également avec les standards de qualité exprimés par le Groupe ADP à travers sa nouvelle marque de retail et d'hospitalité, Extime", souligne Mathieu Daubert, Directeur Clients du Groupe ADP.*

*"Nous sommes extrêmement satisfaits de l'issue favorable de notre échange avec l'Autorité de la Concurrence. La création d'une société commune Extime Food & Beverage, en collaboration avec le Groupe ADP, marque un tournant majeur pour notre entreprise et pour les voyageurs des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Cette nouvelle entité nous permettra de repenser et d'enrichir l'offre de restauration, en proposant une expérience culinaire haut de gamme et diversifiée qui saura séduire les passagers les plus exigeants. Ainsi, nous ne faisons pas seulement évoluer notre entreprise ; nous contribuons à rendre l'expérience de voyage à Paris encore plus mémorable et enrichissante", a déclaré Gérard d'Onofrio, Directeur Général de SSP France Belgique et Luxembourg*

#### **Rappels des faits**

Aéroports de Paris a lancé le 22 mars 2021, un appel d'offres avec publication au Journal officiel de l'Union européenne, afin de sélectionner un partenaire industriel pour créer une société commune dédiée à la gestion des points de vente de restauration sur les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, pour une durée de dix ans. A l'issue de cet appel d'offres, la société Select Service Partner (SSP) a été sélectionnée comme partenaire industriel, destiné à acquérir 50% du capital et des droits de vote de la société Extime Food & Beverage Paris.

Conformément à la réglementation relative au contrôle des concentrations, Aéroports de Paris et SSP ont conjointement notifié à l'Autorité de la concurrence leur projet de création de cette société commune. Au cours de l'instruction de l'opération notifiée, l'Autorité de la concurrence a ouvert une phase d'analyse approfondie<sup>1</sup>. Au terme de cette dernière phase, l'Autorité de la concurrence a rendu une décision favorable autorisant la mise en œuvre de l'opération notifiée.

SSP et Aéroports de Paris vont donc pouvoir mettre en place cette société commune dans les meilleurs délais et entreprendre la sélection des marques de restauration partenaires pour nourrir sa stratégie d'hospitalité.

---

<sup>1</sup> Voir [communiqué du 10 janvier 2023](#).

## À propos du **Groupe ADP**

**Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23**

**Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628. Plus d'informations sur : [www.groupeadp.fr](http://www.groupeadp.fr) et sur twitter [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

## À propos du **Groupe SSP**

**Contact presse SSP : Fatiha Thierry, directeur de la communication externe, +33 (0)6 64 08 46 17- [communication.externe\\_presse@ssp.fr](mailto:communication.externe_presse@ssp.fr)**

**Relations internationales SSP : Marisa Fitch, Group Head of Communications SSP, +44-7990436186 - [marisa.fitch@ssp-intl.com](mailto:marisa.fitch@ssp-intl.com)**

SSP est l'un des principaux exploitants de points de vente de restauration dans les lieux de transport et de voyage. Nous exploitons des restaurants, des bars, des cafés, des food-courts et des magasins de proximité dans les aéroports, les gares, les stations-service d'autoroute et autres lieux de loisirs. Avant le début du Covid-19, nous servions environ un million et demi de clients chaque jour dans environ 180 aéroports et 300 gares ferroviaires dans 35 pays du monde et exploitions plus de 550 marques internationales, nationales et locales. - [www.foodtravelexperts.com](http://www.foodtravelexperts.com)